

## Fibre optique : propriétaires, réalisez l'élagage de vos plantations



Cette nouvelle année sera une petite révolution en faveur du numérique. Bientôt la fibre sera totalement déployée sur la commune. Ce nouvel outil offrira une connexion internet à très haut débit. La fibre permettra aux habitants et aux entreprises de la commune de bénéficier d'une navigation internet plus rapide et plus fiable, d'une visualisation plus fluide des vidéos et de délais de téléchargement très court.

**Le déploiement de la fibre optique nécessite une intervention sur les lignes aériennes. Nous vous rappelons qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celle-ci sont trop proches des lignes.**

Nous invitons chaque propriétaire à faire le tour de sa propriété : jardin, champs, ou chemin privée, afin de s'assurer qu'aucun arbre ou arbuste ne viennent retarder ce chantier d'envergure qui sera un vrai plus pour Beaufort-en-Anjou.

> Vous souhaitez tester l'éligibilité de votre logement : [cliquez ici](#).